

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, CAMPOS, CAPDEVOLLE, CAYRON, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI

Absent ayant donné procuration : M. CHAPOTHIN (M. PEYROULET), Mme LANDRIEU (M. ALLANOT), Mme SENTAURENS (Mme LACROIX),

Absent excusé : Mme et MM BERGE, MALABAT, PROVENCE, VIRLOGEUX

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 19 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Bernard PEYROULET, Maire, soumet à l'approbation ce procès-verbal. Accord à l'unanimité.

Partie Informelle

La séance du jour est consacrée à la thématique du Développement Durable.

Il s'agissait de lister les actions municipales réalisées et de fixer des perspectives à court, moyen et long terme.

La réflexion a été menée sur chaque commission : urbanisme, espaces naturels, patrimoine, social, communication et emploi

Actions phares définies à court terme (réalisées avant la fin de l'année) :

-Extinction de l'éclairage public pendant les vacances scolaires de cet été du 10 juillet au 31 août sur l'ensemble de la Commune y compris dans le centre bourg sauf durant les fêtes communales.

-Un accueil des nouveaux habitants axé sur le développement durable avec un kit de bienvenue composé notamment d'un sachet de jachère fleurie et d'un composteur à déchets biodégradables ;

-Dématérialiser la communication du bulletin municipal sur la base du volontariat

-Utiliser des matériaux recyclés ou bas carbone sur les futurs chantiers de voirie

-Étude pour la vente à prix réduit des surplus de repas cantine

-Répertorier les cheminements doux menants à la forêt

Les actions à moyen et long terme seront affinées et revues dans un second temps

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30.

Fait à SAUVAGNON, le 13 mai 2022

Le Maire,



Bernard PEYROULET